



## E.R.I.L. INFORMATIONS MARS 2020

### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ERIL DU 3 MARS 2020...

Le 3 mars 2020 a eu lieu notre Assemblée Générale.

Celle-ci s'est déroulée autour d'un buffet avec un nouveau traiteur !

Etaient présents 45 IDELS, nous avons 12 procurations, ce qui représente 57 participants sur 94 infirmiers cela nous permettait le vote des rapports financier et moral de l'association en 2019. Lors de cette assemblée, le bureau a remis sa démission pour favoriser la formation d'un nouveau bureau car il y a eu des départs en retraite de certains.

Au cours de cette élection ont été élus :

Mr PASCOLI ; Mme TAROT ;  
Mme DE MARCO ; Mr FERRACCI.

Ces élus se réuniront ultérieurement pour définir les postes de chacun.

Il semblerait que nous nous orientons vers

une présidence de Mr PASCOLI,  
une Vice présidence avec Mme TAROT, d'une secrétaire avec Mme DE MARCO et d'un trésorier avec Mr FERRACCI !



J-L FERRACCI

- Pour toute information sur l'application du BSI veuillez téléphoner au cabinet .
- Nous vous donnerons les informations, les attitudes et les conseils pour la mise en pratique de ce nouveau forfait

### Coronavirus : covid 19...

Nous allons passer, sans doute au vue de l'actualité, en **phase 3** pour l'épidémie de COVID 19 .

Pour nous libéraux cela veut dire que les patients ne seront plus hospitalisés sauf aggravation de leur état de santé sur le plan pulmonaire.

Les mesures de précau-

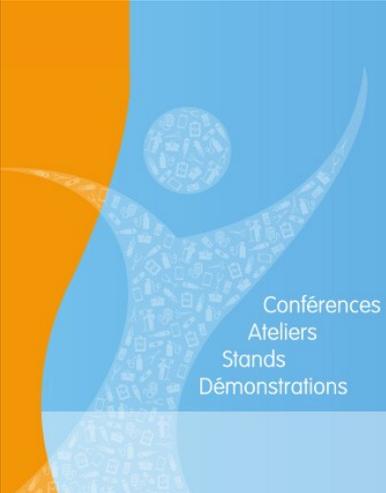
tions sont : lavage des mains et utilisation massive du gel hydro-alcoolique.

Des masques sont disponibles gratuitement dans les pharmacies sur présentation de notre carte professionnelle (CPS).

Nous vous ferons passer les informations utiles lorsque les décisions du minis-

tère seront effectives . Une possibilité d'indemnisation est en cours d'étude pour les cas de quarantaine ou maladie avérée ...





Conférences  
Ateliers  
Stands  
Démonstrations

# FORUM RÉGIONAL DE L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE EN PACA

7<sup>e</sup> édition

JEUDI  
19  
MARS  
2020  
MARSEILLE

Organisé par  urps infirmière PACA  
Avec le soutien de  ars  Assurance Maladie BOUCHES-DU-RHÔNE

Cette année, pour la 3<sup>ème</sup> fois, nous serons présents au FORUM de l'INFIRMIÈRE LIBÉRALE en PACA. Le thème sera « l'infirmière et la E.SANTÉ ».

Ce rendez-vous annuel se situant dans notre région est le seul en France et surtout organisé pour et par des Infirmiers Libéraux.

Je ne saurais trop vous conseiller de vous inscrire rapidement et de venir, une enceinte connectée est à gagner en parrainant une inscription !!!

A l'occasion de ce Forum vous retrouverez un village des CPTS, une conférence sur l'avenir connecté de notre exercice libéral et des ateliers pratiques l'après midi.

Evidemment, des laboratoires de pansements seront là ainsi que d'autres exposants notamment l'ERIL.

Pour être en phase avec l'actualité un focus sur le coronavirus (COVID 19) sera fait en présence d'infectiologues de la région PACA.

**Ne manquez pas ce rendez vous le 19 mars 2020 au Parc CHANOT à MARSEILLE.  
Le parking est possible : 5 € pour la journée.**

## CETTE ANNEE VOTRE PARTICIPATION EST DE 9.48 %

Vous avez reçu ou pris lors de l'assemblée générale le 3 mars 2020 vos documents comptables pour la déclaration d'impôts 2019.

Ces documents comprennent : un récapitulatif des charges réparties en fonction de votre participation, une copie de la 2036 qui justifie votre déduction en frais sur votre bilan, une liste des adhérents ayant participé, un détail des frais payés en 2019 et la participation réellement due en 2019 qui se solde **par un remboursement qui sera effectué sur votre compte bancaire professionnel courant avril 2020**.

N'oubliez pas de donner ces documents à votre comptable !!!

Cette participation comprend votre prise en charge administrative, votre formation au libéral, votre rapprochement bancaire, la mise à disposition des locaux, la mise à disposition du matériel et sa fourniture pour le réassortiment ainsi que la recherche et la mise en relation avec les infirmières qui veulent se faire remplacer ou qui recherchent une collaboratrice .

Pensez à adhérer au syndicat CI, cette cotisation est déductible en frais professionnel. Cette adhésion vous apportera un soutien lors de litiges avec les CPAM ou les infirmiers libéraux avec qui vous travaillez !

Le syndicat est là pour **vous** défendre, l'Ordre infirmier est là pour défendre la profession...

